Fiche Technique
Révision 09/08

FLOCULANT LIQUIDE
WAC HBA

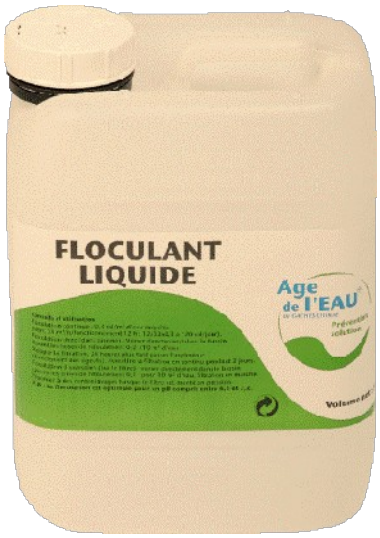

Liquide permettant d'augmenter la taille des particules en suspension dans l'eau de la piscine.

MODE D'EMPLOI / DOSAGE :

La consommation quotidienne de floculant est fonction de nombreux paramètres et notamment du débit de recyclage. La dose de WAC à mettre en œuvre pour une floculation continue est alors de : 0,3 mL / m^3 d'eau recyclée.

Floculation choc (dans la piscine) : verser directement dans le bassin devant les buses de refoulement 0,2 L/m^3. Stopper la filtration. 24 heures plus tard passer l'aspirateur (directement aux égouts). Remettre la filtration en continu pendant 2 jours.

Floculation d'entretien (sur le filtre) : verser directement dans le bassin devant les buses de refoulement 0,1 L pour 10 m^3, filtration en marche. Procéder à des contre-lavages lorsque le filtre est monté en pression.

Ces données sont une base d'information et sont à ajuster selon les piscines et les filtres. Exemple :

Pour un débit de recyclage de 500 m^3/h, nous aurons une consommation de : 500 x 24 x 0,3 = 3600 mL (soit 3,6 L / jour)

IMPORTANT :

Ne pas employer ce produit avec un système de filtration à diatomées.
La floculation est optimale pour un pH compris dans l'intervalle 6,4-7,2

CONDITIONNEMENT :

Bidon de 5 L, palette de 90
Bidon de 20 L, palette de 28

DESIGNATION COMMERCIALE :	**FLOCULANT LIQUIDE**
NATURE CHIMIQUE :	Polychlorosulfate basique d'alumine. N°ONU : 3264
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :	Ne pas avaler Ne pas laisser à la portée des enfants Ne pas réutiliser l'emballage En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
INDICATIONS PARTICULIERES :	Déposé au centre antipoison de Toulouse Tél. : 05.61.49.33.33 **Pour plus de renseignements, consulter les fiches de données de sécurité**

ISO 9001
EN 9120
EN 9100
BUREAU VERITAS
Certification

FPP

ENGAGEMENT DE PROGRES